

Réponses des listes candidates

À la consultation de Simiane en Transition

Décrire succinctement vos projets pour les thématiques suivantes qui correspondent aux différents groupes de travail du collectif Simiane en Transition :

SIMIANE AU COEUR

Comment comptez-vous engager la commune de Simiane ?

1/ Engager les citoyen.es à s'investir dans la transition écologique

Pour Simiane au cœur, l'écologie n'est pas un slogan, mais une dimension transversale, incontournable, pour conduire l'action municipale à court, moyen et long terme. Elle sera prise en compte dans nos décisions et actions dans une relation renforcée avec la population, les associations & collectifs, les professionnels, la Métropole, ... Nous mettrons au cœur de notre action l'amélioration de notre cadre de vie, en préservant et valorisant notre identité villageoise, notre patrimoine naturel exceptionnel et en accompagnant chacun dans démarche plus respectueuse de notre environnement.

A ce titre, Simiane au cœur souhaite engager pleinement le village et ses habitants dans les transitions écologiques et énergétiques. Notre démarche s'inscrit résolument dans le renforcement de la prise de décision et la réalisation des actions avec les parties prenantes, dont les citoyens, les collectifs, les associations engagées en faveur de l'environnement.

2/ Encourager la réduction des déchets

Organiser concrètement le partage de matière organique, qui ne devrait plus être considéré comme un « déchet vert »

Chacun le sait dorénavant, le brûlage de végétaux est interdit pour réduire la pollution de l'air et les nuisances intempestives. Cette matière organique est précieuse pour nourrir le sol. L'utilisation de broyats au pied des arbres ou en permaculture, favorise le développement de la vie du sol, le maintien de l'humidité et limite l'enherbement. Cette pratique favorise ainsi le stockage du carbone. De façon très concrète et dans une logique d'écologie/économie circulaire, nous proposons de :

- Mettre en relation des professionnels et amateurs de jardinage (jardins partagés, particuliers...), par exemple par un réseau social porté par la commune, pour faciliter les échanges (broyat, ...). Cette démarche existe déjà de façon partielle avec les jardins partagés, elle pourrait être amplifiée. Les bénéfices sont multiples : limite les coûts associés à la prise en charge par les déchèteries, un approvisionnement pour les particuliers et professionnels en broyat...

- Mettre à disposition des habitants un broyeur communal.
- Généraliser, en lien avec la Métropole, les composteurs individuels et collectifs pour les personnes qui disposent d'un terrain extérieur compatible (école, maison de retraite, ...).

Déchets, économie circulaire et sobriété

- Amélioration du tri et de la compréhension des consignes en lien avec la Métropole et les associations qui réalisent de la sensibilisation. La qualité du tri et le sens de cette action ne semblent pas toujours bien compris, traduisant ainsi un manque d'accompagnement, de clarté sur les enjeux à la fois écologiques et économiques. Nous souhaitons renforcer notre action de bonne information des particuliers et des entreprises.
- Repair cafés et ressourcerie de proximité en lien avec Simiane en Transition,
- Promouvoir localement une **charte "zéro plastique"** ou un *label municipal* pour les événements et les établissements scolaires/communaux - suppression du plastique dans les événements communaux,
- Lutte contre les dépôts sauvages,

3/ Favoriser les mobilités douces

Mobilités et apaisement du village

Réduire la dépendance à la voiture et donner l'opportunité à chacun de se déplacer autrement, en faisant un peu d'exercice sur des cheminements agréables et sécurisés.

Cheminons vers l'école de façon apaisée : des bénéfices dont nous ne devrions plus nous passer à Simiane

Les pédibus sont arrivés en France dans les années 2000 et de nombreuses municipalités accompagnent aujourd'hui cette démarche. Pourquoi ça marche ? Parce que le dispositif répond à plusieurs enjeux **simples et universels** :

- Sécurité des enfants (éloignement des véhicules de la proximité de l'école,)
- autonomie progressive,
- santé (activité sportive, ...)
- réduction des nuisances (bruit, pollution),
- lien social démarche associant municipalité, parents d'élèves, bénévoles...

Une grande partie de la commune se prête à cette démarche avec des cheminements piétons et cyclables pour aller vers les groupes scolaires. La conception même et la signalétique du nouveau groupe scolaire devra intégrer cette démarche.

Le cheminement piétons et cyclable vers les hauts quartiers

Il est temps de s'y mettre. Qui n'a pas croisé un jeune sur la route de Saint-Germain, en se disant « c'est tout de même très dangereux ». Le cheminement doux sur cette route devrait être une priorité. Il inciterait jeunes et moins jeunes à parcourir ces quelques kilomètres autrement qu'en voiture. Bien sûr la route est étroite et les emprises limitées, mais cette question ne devrait pas être laissée de côté. Les quelques kilomètres qui séparent les hauts quartiers du village ne constituent pas une réelle contrainte. Alors, ouvrons ce sujet de façon concrète.

4/ Faciliter l'apprentissage et l'appropriation des enjeux climatiques par les enfants

L'air, la lumière, le bruit dans la classe une question de santé, de performance cognitive et des bonnes pratiques dans la vie quotidienne : donnons à nos enfants les meilleures chances de réussite

La qualité de la luminosité, la ventilation afin de limiter l'augmentation du taux de CO₂, un environnement apaisé avec peu de bruits parasites, trois paramètres simples que l'on peut appliquer dans tous, devront être bien intégrés dans la construction du nouvel établissement scolaire. La bonne ventilation a un triple bénéfice : réduire le partage des virus, réduire le niveau d'exposition aux polluants intérieurs dont certains sont des perturbateurs endocriniens avérés et garantir les conditions d'apprentissage, car la hausse de CO₂ se traduit par une perte d'attention préjudiciable. Des études montrent même que le travail dans de bonnes conditions environnementales est aussi important que la pédagogie des enseignants.

5/ Préserver la biodiversité

Favoriser l'épanouissement de la biodiversité, mieux préserver les milieux naturels-agricoles remarquables et renforcer l'accès à la nature dans un cadre concerté

Le territoire de Simiane-Collongue est constitué d'un équilibre exceptionnel d'espaces naturels au cœur de la Métropole : forêts méditerranéennes, garrigues, vallons et valats, zones agricoles résiduelles mais structurantes. La présence de zonages environnementaux (Natura 2000, ZNIEFF) en confirme la valeur écologique.

Son attractivité va bien au-delà de la commune

Nous avons la chance d'accéder directement aux collines depuis le village, qui offrent des lieux de promenade, de respiration, de sport (VTT...). Le calme, la qualité paysagère et la proximité de la nature sont des **facteurs majeurs d'attractivité de notre commune**. Les transformations profondes à engager dans le village avec la reconquête du cœur villageois et le maillage en mobilité plus douce avec les différents quartiers devront intégrer cette question en faveur de la biodiversité, en tenant compte des continuités écologiques, mais également de notre cadre de vie quotidien. La colline attire bien au-delà des seuls simianais et cette attractivité croissante constitue à la fois une

richesse, assez peu valorisée, mais elle nécessite également une réelle démarche partagée pour mieux la préserver et accueillir chacun dans de bonnes conditions.

Même limités en surface, les espaces agricoles, structurent le paysage et maintiennent des **milieux ouverts** favorables à la biodiversité, qui contribuent également à la prévention des incendies. Ces espaces offrent un potentiel pour relocaliser une partie de notre alimentation (souveraineté alimentaire). L'agriculture est ici **un outil de gestion du territoire**, pas seulement un enjeu paysager. Le lien entre habitant, municipalité et les agriculteurs devraient être renforcé, afin non seulement de les préserver dans une logique écologique et économique, mais également d'en favoriser l'installation en travaillant sur les circuits locaux (qualité alimentaire, lien social et économique local, emploi non délocalisable, ...).

Evolution des pratiques agricoles dans le village

La population des espèces inféodées aux espaces agricoles (alouettes, moineau friquet, papillons...) s'est effondrée au cours des dernières décennies. Une attention particulière sera portée sur les modes de. Le maintien et l'accroissement de pratique agricole dans Simiane-Collongue constitue un véritable enjeu. Il est proposé de travailler avec les agriculteurs et autres parties prenantes sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé des riverains. L'orientation vers une agriculture biologique devrait être favorisée, avec comme levier pour le maraîchage une relocalisation de l'alimentation destinée à certains établissements comme les écoles. Ce pacte assurerait une nourriture de qualité, avec des coûts lisibles et une économie non délocalisable garantie. Dans la prise en compte du coût, il s'agirait d'intégrer les externalités pour la santé, la biodiversité et les liens sociaux créés par ce type de démarche.

Organiser concrètement le partage de matière organique, qui ne devrait plus être considéré comme un « déchet vert »

Chacun le sait dorénavant, le brûlage de végétaux est interdit pour réduire la pollution de l'air et les nuisances intempestives. Cette matière organique est précieuse pour nourrir le sol. L'utilisation de broyats au pied des arbres ou en permaculture, favorise le développement de la vie du sol, le maintien de l'humidité et limite l'enherbement. Cette pratique favorise ainsi le stockage du carbone. De façon très concrète et dans une logique d'écologie/économie circulaire, nous proposons de :

- mettre en relation des professionnels et amateurs de jardinage (jardins partagés, particuliers...), par exemple par un réseau social porté par la commune, pour faciliter les échanges (broyat, ...). Cette démarche existe déjà de façon partielle avec les jardins partagés, elle pourrait être amplifiée. Les bénéfices sont multiples : limite les coûts associés à la prise en charge par les déchèteries, un approvisionnement pour les particuliers et professionnels en broyat...
- mettre à disposition des habitants un broyeur communal.

- Généraliser, en lien avec la Métropole, les composteurs individuels et collectifs pour les personnes qui disposent d'un terrain extérieur compatible (école, maison de retraite, ...).

Préserver et renforcer la biodiversité du territoire

Nous proposons de mettre en œuvre avec la population, la LPO, les associations naturalistes, les scolaires, les acteurs publics en charges de ce dossier (ARBE, DREAL...) d'une politique visant à préserver les milieux accueillant des espèces patrimoniales (Atlas de la Biodiversité Communale) et communes sur le domaine public et privé avec les propriétaires.

Parmi les actions concrètes, nous proposons :

- La mise en valeur de ce patrimoine commun - sensibiliser, connaître pour mieux préserver et valoriser : programme scolaire, cycle de conférence avec des naturalistes et chercheurs.
- Gestion écologique concertée des espaces naturels : identification et partage des espaces remarquables, fauche tardive, zones refuges, continuité écologique...
- refus de toute artificialisation inutile dans les collines, vallons et espaces à forte valeur écologique,
- maîtrise des véhicules motorisés dans les collines, incompatibles avec la sérénité des usagers et de la faune.
- Actions de protection et de renforcement de la faune locale remarquable et commune, avec les scolaires et la population : installation de nichoirs et abris à chauves-souris, facilité la continuité écologique en créant de passages (hérissons, petite faune), information routière pendant la migration printanière des crapauds épineux, préserver et mettre en valeur les derniers milieux humides...
- Inciter les propriétaires à préserver des espaces « sauvages », dans le respect des Obligations Légales de Débroussaillage, par exemple en créant des refuges LPO.

Construire un nouvel équilibre pour le partage de l'espace et une sécurité renforcée en colline entre la chasse et les autres activités (promenade, ramassage de champignon, VTT, ...) dans le cadre d'un dialogue structuré avec chasseurs, riverains et associations

- Signalétique,
- Echanges pour produire une information claire aux usagers de la colline via l'application de la commune,
- Renforcer les zones de quiétude écologique.

Plan communal forêt & prévention incendie en lien avec les acteurs (comité communal feu de forêt, SDIS, propriétaires...)

- Matérialiser pour tous les zones dans lesquels il y a des Obligations Légales de Débroussaillage : rappeler les obligations et informer clairement les propriétaires, accompagner les propriétaires en cas de difficultés avérées, assurer un pouvoir de police quand nécessaire.
- Construire avec les propriétaires une stratégie de moyen, long terme pour limiter le recours aux OLD, sans baisser la garde sur le risque incendie, en proposant une voie pour mieux préserver la biodiversité (zone des ouvertes entretenues par exemple par du pastoralisme, plantation d'espèces peu inflammables...).

Accroître la végétalisation dans le village

- Amplification des plantations d'essences locales résistantes à la sécheresse et peu inflammables, en particulier le long des routes et des cheminements doux. Les dernières plantations, lorsqu'il y en a eu sont constituées d'arbustes ornementaux qui ne proposent pas d'ombre en été, alors même que le revêtement est principalement fait de bitume qui stocke et restitue fortement la chaleur. Cet aménagement ne favorise pas les cheminements doux : marche, vélo, trottinette.
- Développer des îlots de fraîcheur (écoles, centre village, nouveaux développements urbanistiques),
- Restaurer des corridors écologiques entre espaces boisés de la colline et le village avec l'attention d'essayer de maintenir plusieurs strates végétatives, qui pourraient être liés aux cheminements piétons (agrément, lien village-colline...).
- Favoriser la désimperméabilisation et donc la lutte contre les inondations dans l'action municipale, mais également en dialogue avec les autres propriétaires.
- Proposer un schéma directeur concerté et un suivi de cette démarche qui concerne l'action communale et des parcelles privées en la matière avec un tableau de bord simple et partagé.

6/ Favoriser la décarbonation de l'énergie

Développement de l'énergie solaire et partage solidaire des électrons en surplus

Notre commune héberge la première AMEP de France (une sorte d'AMAP de l'énergie), qui vise à partager des électrons en surplus lorsque le bâtiment dispose de panneaux solaires. Cette démarche pourra être envisagée à l'échelle communale, en favorisant l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux, ceux des entreprises et des particuliers. Le partage d'électrons avec les populations les plus précaires est une démarche simple, peu coûteuse. L'électricité produite sur le toit des écoles en été, alors même que l'établissement n'est pas occupé, pourrait être mis à profit pour des populations précaires.

Nuisances et santé environnementale

- **Reconnaître officiellement les nuisances sonores** (notamment aériennes) comme un enjeu environnemental et de santé.
- Objectiver le problème :
 - mesures acoustiques ponctuelles,
 - recensement des signalements habitants,
 - cartographie des zones exposées.
- Actions locales :
 - réduction des nuisances routières (vitesse, circulation),
 - dialogue avec les autorités aéronautiques,
 - réduction des nuisances liées à certaines activités (terrain de Padel...) dans le cadre d'un dialogue responsable
 - Intégration du bruit dans les documents communaux.